



**The Awty International School  
Houston**

**Livret du Règlement Intérieur  
Parents/Elèves de l'École Primaire  
2022-2023**

**Early Learning Campus (ELC)**  
PK3/PS - 1st grade/CP

**Lower School (LS)**  
2nd grade/CE1 - 5th grade/CM2

## **LETTRE DES DIRECTEURS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Chers Parents et Elèves de l'école primaire,

Nous sommes ravis de vous accueillir pour une nouvelle année scolaire. Comme à chaque rentrée nous attendons avec impatience l'arrivée des nouvelles familles tout comme le retour des familles déjà à l'école. Ce mélange annuel de visages nouveaux et familiers à travers nos campus est une des caractéristiques de la communauté d'Awty. Nous sommes fiers de créer un environnement stimulant dans lequel les élèves se sentent en sécurité et sont encouragés à profiter du meilleur des apprentissages et des relations interpersonnelles chaque jour.

Le renforcement de la communauté est essentiel pour une école internationale comme la nôtre. Nous venons de très nombreux pays et de diverses expériences scolaires. Notre règlement intérieur parents/élèves est la clé pour comprendre la communauté d'Awty et pour renforcer la compréhension du fonctionnement de l'école. Nous vous invitons à vous familiariser avec les différentes parties du règlement, pour connaître les règles de vie quotidienne et les attentes de l'école primaire d'Awty.

Bienvenue pour cette nouvelle année scolaire et nous espérons que vos enfants et vous-même serez heureux de faire partie de la communauté de l'école internationale Awty.

Cordialement,

**Kate Adams**

Directeur du Early Learning (ELC)

**Tim Long**

Directeur du Lower School (LS)

## **ÉNONCÉ DE MISSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

La section primaire de l'École internationale Awty fournit un environnement amical et éducatif, tout en favorisant l'excellence scolaire ainsi que le respect et l'appréciation de notre diversité internationale. L'École apporte un environnement culturellement riche et diversifié dans lequel les élèves peuvent se développer et exceller. Les objectifs multiculturels de l'École sont présents dans tous les aspects du programme, ce qui donne conscience aux élèves de l'enseignement unique qu'ils reçoivent quotidiennement. Awty soutient cette atmosphère linguistique et culturelle afin d'enrichir une meilleure compréhension et confiance en soi des élèves, afin de les préparer à leur avenir dans un monde dynamique et interconnecté.

## **ÉDUCATION DU CARACTÈRE**

À l'école primaire, nous pensons que le caractère est la façon dont vous agissez lorsque personne ne vous regarde. Dans ce monde où les enfants grandissent beaucoup trop vite, nous nous engageons à prendre le temps et les efforts nécessaires pour « intégrer » à nos élèves la capacité de réfléchir avant d'agir, de comprendre les différences fondamentales entre le bien et le mal et de prendre de bonnes décisions.

Nous croyons que le respect est la base solide sur laquelle tout autre développement personnel se produit. C'est notre valeur fondamentale : Respectez-vous, respectez les autres et respectez notre école. De plus, dans leurs interactions avec les élèves, les enseignants soulignent l'importance de mettre le respect en action en inculquant les qualités suivantes du développement solide du caractère : sincérité et responsabilité. Nous modéliserons, attendrons, mettrons en pratique et renforcerons ces attributs dans la vie scolaire de nos élèves, que ce soit en classe ou sur le terrain de jeu. Ces trois attributs seront mis en évidence dans notre travail communautaire ensemble ; en traitant la mauvaise conduite des élèves, nous établirons et renforcerons constamment le lien avec ces qualités. En collaboration avec les conseillers scolaires, nous aurons des assemblées et des discussions en classe au cours de l'année qui aideront à développer et à renforcer des comportements et des interactions respectueux et responsables.

## **CODE DE CONDUITE DES PARENTS**

Tous les élèves, parents, enseignants et personnels administratifs ont le droit d'être et de se sentir en sécurité dans leur communauté scolaire. Ce droit inclut la responsabilité pour chaque adulte de contribuer à soutenir les efforts du personnel de l'École qui favorise un environnement d'apprentissage sûr et respectueux.

Pour que les droits de notre communauté de parents, d'enseignants, de personnel administratif et d'élèves soient protégés, nous demandons à tous les adultes membres de la communauté de l'École internationale Awty de s'engager à adopter un comportement qui :

- respecte et soit conforme à toutes les lois applicables et aux politiques de l'École Awty ;
- respecte le besoin des autres à enseigner et travailler dans un environnement qui encourage l'apprentissage et l'enseignement ;
- respecte le programme des classes et les horaires des enseignants concernant les conversations avec les parents et la présence des parents dans les couloirs pendant les heures de classe ;
- respecte les règles concernant l'accès au campus et son utilisation, ses terrains de jeux, terrains et autres espaces communs définis par le directeur de l'École ;
- fasse preuve de soin et de considération envers les biens de l'École et ceux des autres ;
- respecte et traite les autres de façon juste, avec dignité et respect et indépendamment, par exemple, de la race, de l'ascendance, du lieu d'origine, de la couleur de peau, de l'origine ethnique, de la nationalité, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'âge ou d'un handicap ;
- évite les brimades, les menaces ou toute intimidation envers des enseignants, des élèves et d'autres parents.

## **PARENT ACKNOWLEDGMENT FORM**

*We have read and understand The Awty International School's Primary School Student/Parent Handbook and pledge our family's abidance by and cooperative support of the School's policies and procedures.*

We understand and agree that a photocopy or an electronically signed version of this Acknowledgment is an acceptable substitute for the original and holds the same force and effect as wet ink signature.

Student Name: \_\_\_\_\_  
(Please print CLEARLY) Last Name First Name

Grade: \_\_\_\_\_ Teacher: \_\_\_\_\_

Parent/Guardian Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Second Parent/Guardian Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

## **COMMUNICATION ET RESSOURCES POUR LES PARENTS**

L'école primaire est en contact quotidien avec les parents par différents moyens de communication (cahier, agenda, mail). Les parents sont encouragés à contacter l'enseignant de leur élève pour toute préoccupation avant de contacter les administrateurs de l'école, car la plupart des préoccupations sont mieux traitées par l'enseignant de la classe. Si l'enseignant de la classe n'est pas en mesure de résoudre le problème, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'administrateur approprié comme suit :

### Early Learning (PK3/PS - 1ère année/CP) :

· Kate Adams, Directrice par intérim d'ELC ou Severine Ireland, Directrice adjointe d'ELC

### Lower School (2e année/CE1 - 5e année/CM2) :

· Tim Long, responsable de LS ou Margaux Jones, responsable adjointe de LS

Le directeur de l'école et le proviseur sont à la disposition des parents sur rendez-vous pour les problèmes qui ne peuvent être résolus par les administrateurs de division. Les parents sont invités à montrer un bon comportement à leurs enfants en communiquant poliment et respectueusement avec les enseignants et les administrateurs.

## **PREPARATION POUR L'ECOLE**

### **VETEMENTS DE TOUS LES JOURS (UNIFORME QUOTIDIEN)**

Les élèves en petite section et en moyenne section ne portent pas d'uniforme officiel, juste leurs vêtements de tous les jours.

Les élèves de la Grande Section au CM2 doivent porter l'uniforme d'Awty :

Jumper à carreaux Awty (nous recommandons fortement aux élèves de porter un short sous le jumper) avec un chemisier blanc à manches courtes avec le logo de l'école ; polo en coton blanc, gris ou bleu marine à manches courtes ou à manches longues avec logo de l'école ; chaussettes blanches ou bleu marine (les chaussettes doivent être à revers); collants de couleur unie blancs, gris, noirs ou bleu marine (PAS de collants rouges)

Jupe/jupe ou jupe-culotte en sergé bleu marine ou à carreaux Awty avec chemisier blanc à manches courtes avec logo de l'école ; polo en coton blanc, gris ou bleu marine à manches courtes ou à manches longues avec logo de l'école ; chaussettes blanches ou bleu marine (les chaussettes doivent être à revers); collants blancs, gris, noirs ou bleu marine de couleur unie (PAS de collants rouges); ou un pantalon en sergé bleu marine avec ceinture.

Pantalon bleu marine plissé en sergé avec une ceinture foncée; chemise Oxford blanche, à manches courtes ou à manches longues avec logo de l'école ; polo en coton blanc, gris ou bleu marine à manches courtes ou à manches longues avec logo de l'école ; chaussettes à revers blanches ou bleu marine; short jusqu'aux genoux avec une ceinture sombre; le gilet sans manches Awty, si le temps le permet.

Par temps froid, des leggings de couleur unie jusqu'à la cheville (blanc, bleu marine, gris ou noir, PAS rouge) sous des jupes ou des pulls peuvent être portés tant que des chaussettes blanches ou bleu marine sont également portées.

Les uniformes de l'école internationale Awty doivent être achetés à Dennis Uniforms. Si un élève vient à l'école sans l'uniforme correct, les parents peuvent être appelés pour venir lui apporter une tenue appropriée.

### **UNIFORME DE SORTIE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE**

Il est demandé aux élèves de l'école élémentaire (CE1-CM2) d'avoir un uniforme de sortie, en plus de leur uniforme quotidien. Lors d'occasions officielles, comme les photos scolaires, les sorties scolaires et les célébrations ou cérémonies sur le campus, il est demandé aux élèves de porter un uniforme de sortie, décrit ci-dessous. Il est à noter que les élèves de l'ELC (GS-CP) porteront leur uniforme quotidien lors des photos scolaires, des sorties scolaires et des célébrations ou cérémonies.

### **Options tenue vestimentaire pour les 2nd/CE2 - 5th/CM2 :**

Pull à carreaux Awty, chemisier blanc à manches courtes avec logo de l'école, chaussettes blanches ou bleu marine (les chaussettes doivent être à revers) ou seulement des collants blancs de couleur unie avec des chaussures habillées foncées (PAS de baskets ou de bottes). Nous recommandons fortement aux élèves de porter des shorts modestes sous leurs pulls ou leurs jupes. Option uniforme vestimentaire (5e/CM2 uniquement) : En option à ce qui précède, les élèves de 5e/CM2 peuvent choisir de porter la jupe/jupe ou la jupe-culotte à carreaux Awty avec la chemise blanche à manches courtes ou à manches longues oxford avec le logo de l'école.

Pantalon bleu marine plissé en sergé avec ceinture foncée, chaussettes à revers blanches ou bleu marine, chaussures habillées foncées (les baskets et les bottes ne sont pas acceptables), chemise oxford blanche à manches courtes ou à manches longues avec le logo de l'école et le cardigan Awty ou le sans manches Awty gilet, selon la météo (si le temps est trop chaud, le pull et le gilet peuvent être omis).

### **CHAUSSURES**

Les élèves de l'école élémentaire peuvent porter des chaussures ou des baskets avec leur uniforme quotidien. Les chaussures doivent idéalement être de couleur foncée (noir, marron ou bleu marine) et avoir des semelles et des talons plats et sûrs.

Les baskets ou les chaussures de tennis peuvent être à lacets ou à velcro et ne doivent pas s'allumer, scintiller, rouler, faire du bruit ou être trop gênantes. Pour la santé et la sécurité des élèves, les bottes d'hiver, les bottes de cow-boy, les chaussures ouvertes ou les sandales ne sont pas autorisées, sauf si elles sont approuvées pour un événement spécial. Remarque : les baskets/chaussures de tennis sont autorisées avec l'uniforme de jour, mais pas avec l'uniforme de cérémonie. De plus, certaines chaussures de tennis et autres chaussures portées avec l'uniforme quotidien peuvent ne pas convenir à l'EP. classe (si un rembourrage et un soutien appropriés sont nécessaires).

### **VETEMENTS D'EXTERIEUR**

Les vêtements extérieurs de l'uniforme quotidien acceptables sont le sweat-shirt Awty, le gilet Awty, la veste polaire Awty et/ou la veste d'hiver Awty (disponibles au magasin scolaire). Le gilet Awty ou la veste polaire Awty est autorisé avec l'uniforme de grande tenue, par contre, le sweat-shirt Awty et la veste d'hiver Awty ne sont pas considérés comme appropriés pour l'uniforme de grande tenue.

En janvier et février, en raison du temps plus froid, les élèves seront autorisés à porter des manteaux d'hiver de leur choix.

### **UNIFORME D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

- CP au CM1 : Les élèves doivent porter leur uniforme scolaire pendant le cours d'éducation physique (EPS). Tous les élèves doivent porter un short bleu marine, noir ou gris sous leur pull ou leur jupe.
- CM2 : Les étudiants recevront un uniforme de sport gratuit la première semaine d'école. Des uniformes supplémentaires peuvent être achetés tout au long de l'année au magasin de l'école. L'uniforme se compose d'un short gris Awty et soit du t-shirt blanc Awty, soit de tout t-shirt officiel Awty acheté pour un événement Awty, soit d'un t-shirt blanc uni. Si un élève le souhaite, un short de vélo noir, blanc, gris ou vert Awty peut être porté sous le short officiel.
- Tous les élèves CP à CM2 : Les étudiants doivent porter des chaussures de sport appropriées avec un

soutien adéquat pour le pied. Pour des raisons de sécurité, les chaussures de tennis doivent être correctement ajustées avec des lacets bien serrés ou bien serrés avec des bandes Velcro. Si les élèves choisissent de porter des chaussures habillées, ils doivent également apporter leurs chaussures de tennis pour l'éducation physique. classer. Les chaussures de mode de type Converse, Skechers et Vans ne sont pas acceptables pour P.E. classer.

Par temps froid ou par intempéries, les élèves peuvent porter un pantalon de survêtement uni bleu marine, noir ou vert, avec le sweat-shirt Awty, la veste polaire Awty ou la veste d'hiver Awty.

## **PROCÉDURES DE TRANSPORT**

Tous les élèves de la maternelle et de l'école primaire doivent avoir un formulaire de transport de l'après-midi dans leur dossier à l'école. Ce formulaire indique le moyen de transport habituel que l'élève utilisera pour rentrer chez lui chaque jour et quelles personnes sont autorisées à venir chercher l'élève à l'école. Ce formulaire ne peut être rempli que sur le site Web de l'école et est accessible en tapant "Formulaire de transport" dans le champ de recherche. Complétez le formulaire ici :

- [ELC Afternoon Transportation Form](#)
- [LS Afternoon Transportation Form](#)

## **HORAIRE DE CLASSE**

- Early Learning (PK3/PS - 1ère année/CP) : Sur le campus ELC sur N. Post Oak. PK3/PS - Les élèves de K/GS vont en classe à 8h05 et terminent à 14h50 ; Les élèves de 1ère année/CP vont en classe à 7h50 et terminent à 14h50.
- Lower School (2e année/CE1 - 5e année/CM2) : Au campus principal. Les élèves se rendent dans leurs salles de classe à 7 h 45 et commencent rapidement les activités de classe à 8 h 00. Les élèves terminent à 14 h 50.

## **ARRIVÉE LE MATIN / DÉPOSE (ELC ET LOWER SCHOOL)**

Les élèves de Early Learning et Lower School peuvent arriver sur le campus à partir de 7 h 15. Les élèves peuvent arriver soit en bus, soit en covoiturage, soit en marchant sur le campus via les entrées piétonnes établies. Les parents ne doivent pas accompagner les étudiants sur le campus lors de leur arrivée le matin.

## **APRÈS-MIDI / RAMASSAGE (ELC ET LOWER SCHOOL)**

- Premier départ (14 h 50) : les élèves de ELC et Lower School partent soit en bus, soit en covoiturage à cette heure. À ce moment également, les élèves peuvent participer aux activités Awty Plus ou à d'autres activités parascolaires établies par LS. Le ramassage se termine généralement à 15h20 pour ELC et à 15h30 pour Lower School. Passé ce délai, les élèves non récupérés seront envoyés à Awty Plus (ce qui entraîne des frais supplémentaires).
- Ramassage tardif (Lower School uniquement) (15 h 50) : les élèves partent soit en bus, soit par le biais de la « récupération tardive des frères et sœurs ». Le ramassage tardif d'un frère ou d'une sœur se produit lorsqu'un frère ou une sœur plus âgé de l'école intermédiaire ou supérieure vient les chercher au bâtiment LS et les accompagne hors du campus suivant les procédures de départ du secondaires définies (covoiturage ou marche hors du campus). Le ramassage tardif des frères et sœurs se termine généralement à 16h10. Après ce moment, les étudiants seront envoyés à Awty Plus (ce qui entraîne un coût supplémentaire).
- Covoiturage tardif (Lower School uniquement) (15h50) : Ceci est réservé uniquement aux élèves qui participent à un programme extra scolaire approuvé par LS (tel qu'un club d'art, une chorale, un ensemble, un club de robotique, etc.) et qui n'ont pas aimé qui peut venir les chercher. Dans ce cas, les élèves seront dirigés vers la zone de covoiturage du Secondaire

(sous le garage) pour être récupérés. Les élèves non récupérés à la fin du covoiturage secondaire seront envoyés à Awty Plus (ce qui entraîne des frais supplémentaires).

Remarque : Les parents ne doivent pas marcher sur le campus pour récupérer les élèves à l'une des heures de sortie officiellement établies.

## **PROCÉDURES DÉTAILLÉES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART**

Les détails complets liés aux itinéraires et aux horaires de bus, à la logistique du covoiturage, au départ tardif des frères et sœurs ou à la marche sur / hors du campus seront partagés par les bureaux de division respectifs au début de chaque nouvelle année scolaire (généralement au début du mois d'août communiqués par e-mail et / ou le Awty Notes).

## **ATTESTATION DE PROPRETÉ**

Pour être inscrit à l'École internationale Awty, un élève doit avoir trois ans et être propre lorsque l'école commence en août. Avant le jour de la rentrée, les parents des élèves de la petite section doivent remplir un formulaire attestant de la propreté de l'enfant et le télécharger sur Magnus Health.

L'École se réserve le droit de renvoyer un élève si des accidents répétés se produisent. Dans ces cas, les frais de scolarité ne sont pas remboursables.

## **SUR LE CAMPUS**

### **MANUELS ET FOURNITURES**

L'École facture des frais de livres à l'ELC et Lower School, dans le programme international et le programme français, qui couvrent généralement tous les manuels et fournitures nécessaires pour l'année. Toutefois, si des élèves perdent ou endommagent leurs manuels ou fournitures, ils devront acheter les articles de remplacement au magasin scolaire et leur compte scolaire sera débité. Tous les manuels et les fournitures seront livrés dans les salles de classe de l'élève avant la rentrée.

### **POLITIQUE SUR LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES (TÉLÉPHONES INTELLIGENTS, MONTRES, TABLETTES, ORDINATEURS PORTABLES ET AUTRES APPAREILS NUMÉRIQUES PERSONNELS)**

L'école primaire fournit des tablettes et des ordinateurs portables aux élèves tout au long de la journée scolaire ; par conséquent, les élèves de ce niveau n'ont pas besoin (et ne devraient pas) apporter leurs propres appareils de ce type à l'école. Dans le même temps, nous reconnaissons qu'il existe d'autres appareils personnels que les élèves peuvent apporter à l'école avec l'autorisation des parents/tuteurs. Dans les classes inférieures (PK3/PS - 3e/CE2), nous préférons que les élèves n'apportent PAS de smartphones ou d'autres appareils électroniques à l'école. Dans les classes supérieures (4e/CM1 - 5e/CM2), nous reconnaissons que ces appareils peuvent être plus courants parmi les élèves et que, lorsqu'ils sont autorisés et supervisés par un enseignant, ils peuvent être des outils utiles pour l'apprentissage et/ou la communication entre la maison et l'école si nécessaire. . Cependant, nous n'autorisons pas l'utilisation illimitée de ces appareils à n'importe quel niveau scolaire et, à ce titre, ils ne doivent être utilisés qu'à des fins autorisées et avec l'autorisation de l'enseignant. Enfin, il est important que les parents et les élèves comprennent que lorsqu'ils apportent ces appareils à l'école, Awty n'est pas responsable des dommages ou pertes qui pourraient survenir.

Les élèves (avec autorisation parentale) qui apportent à l'école des smartphones, montres et autres appareils électroniques personnels s'engagent à respecter les consignes suivantes :

1. L'appareil électronique doit rester éteint et doit être rangé dans le sac à dos de l'élève pendant toute la journée scolaire (y compris le temps consacré au transport scolaire).
2. Si l'étudiant a une activité parascolaire (Awty Plus, clubs, activités parascolaires, etc.), l'appareil électronique doit également rester éteint et rangé jusqu'à ce que l'étudiant quitte le campus.



3. Les appareils électroniques doivent UNIQUEMENT être utilisés sur le campus à des fins académiques et/ou pour d'autres besoins émergents UNIQUEMENT si l'enseignant l'autorise explicitement.
4. Les élèves ne peuvent PAS passer d'appels téléphoniques ni envoyer de messages avec leurs appareils pendant la journée scolaire. En cas de maladie (ou d'autres besoins urgents), l'élève doit se rendre soit à l'infirmerie, soit aux bureaux de l'école primaire, où la décision sera prise d'appeler à la maison ou non.

Si un élève ne respecte pas la politique relative aux appareils électroniques, les conséquences seront :

- Première occasion : L'appareil électronique sera retiré à l'élève et rendu à la fin de la journée scolaire. Les parents seront avisés par l'enseignant/membre du personnel.
- Deuxième occasion : Une référence sera faite au bureau de l'école primaire pour un suivi approprié avec une infraction de "niveau 1" comme indiqué dans le manuel de l'école primaire. L'appareil électronique sera retiré de l'élève et remis au bureau et des dispositions seront prises pour le rendre au parent ou au tuteur.
- Troisième occasion : Une référence sera faite au bureau de l'école primaire pour un suivi approprié avec une infraction de "niveau 2" pour une troisième récidive, comme indiqué dans le manuel de l'école primaire. L'appareil électronique sera retiré de l'élève et remis au bureau et une réunion sera organisée avec le parent ou le tuteur pour rendre l'appareil et établir un plan pour éviter de futures infractions.
- Récidive supplémentaire : Toute récidive supplémentaire sera considérée comme une infraction « grave » ou de « niveau 3 » et entraînera les conséquences appropriées, comme indiqué dans le manuel de l'école primaire (y compris la suspension et/ou la perte permanente du privilège d'apporter l'appareil électronique à l'école).

L'école se réserve le droit de prendre d'autres mesures disciplinaires à sa discrétion. Dans tous les cas, l'École internationale Awty se réserve le droit de sanctionner un élève qui a des informations inappropriées dans son appareil électronique telles que : pornographie, photos inappropriées, informations diffamatoires, etc. La conséquence en sera conforme au Manuel de l'école primaire et procédures disciplinaires établies. Les étudiants qui utilisent des appareils sur le campus sont en outre soumis aux dispositions relatives à l'utilisation de l'électronique énoncées dans le manuel consolidé étudiant/parent.

### **PROGRAMME ACADÉMIQUE - CAMPUS ELC**

Tous les enfants du Early Learning Campus (PK3/PS - 1st grade/CP) suivent un programme bilingue, passant leurs journées d'enseignement à apprendre dans deux langues différentes. En PK3/PS, la majorité de leur journée est en espagnol ou en français et les élèves ont un pourcentage de leur journée consacré à l'enseignement quotidien des arts de la langue anglaise. En PK4/MS, K/GS, les élèves alternent les journées d'enseignement entre français/anglais ou espagnol/anglais. Le modèle linguistique en 1ère année / CP est similaire à celui du premier cycle, où ils passent la majorité de leur journée à apprendre en français, en espagnol ou en anglais avec une exposition significative à une deuxième langue, soit le français, l'espagnol ou l'anglais. Les objectifs généraux sont d'encourager le bilinguisme et de soutenir le développement émotionnel, social, physique et cognitif de chaque enfant par le biais d'activités adaptées au développement dans deux langues pendant qu'il/elle travaille vers la fluidité. Nos cours de français sont accrédités par le ministère français de l'Éducation et utilisent la coordination des cycles pour soutenir les objectifs d'apprentissage. Petite section (PK3), Moyenne section (PK4) et Grande section (Kinder) composent le Cycle 1.

Le CP fournit une base solide dans les domaines de la lecture, des arts du langage, des mathématiques, des sciences, des études sociales, de la création, du design et de l'innovation (CDI), des beaux-arts et de l'éducation physique. Les élèves dont la majorité de la journée scolaire est en anglais apprennent également le français ou l'espagnol; les élèves qui ont la majorité de leur journée d'école en français ou en espagnol apprennent aussi l'anglais. Tous les élèves de 1ère année/CP apprennent à écrire en cursive. Le CP est accrédité par le ministère de l'Éducation nationale en France et est la première année du cycle 2 suivie des deux années suivantes à l'école primaire.

### **PROGRAMME ACADÉMIQUE - LOWER SCHOOL**

Le Lower School Campus accueille nos élèves du primaire du CE1 au CM2.

Le programme du programme international (2nd -5th grade) est enseigné en anglais ou en espagnol et est conçu pour fournir une base solide grâce à un apprentissage basé sur l'enquête dans les domaines des arts du langage, des mathématiques, des sciences et des études sociales. Le programme français (CE1-CM2) suit le programme national français, tel qu'accrédité par le ministère français de l'éducation, offrant également un programme équilibré en langues, mathématiques, sciences et études sociales. A travers l'achèvement du cycle 2 (CP-CE2), les élèves acquièrent les fondamentaux au fur et à mesure qu'ils progressent vers la consolidation des apprentissages du cycle 3 (CM1-6ème). Les étudiants des deux programmes sont mis au défi de manière appropriée par un programme rigoureux.

### **ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE LANGUE (L2)**

À Awty, nous nous engageons à offrir une éducation bilingue à tous nos élèves. Ainsi, les élèves de l'école primaire reçoivent quotidiennement un enseignement de langue seconde (L2) dans l'une des trois langues principales de l'école (français, espagnol ou anglais). Pour les étudiants du Programme français, cette langue est l'anglais. Pour les étudiants du programme international qui sont dans une classe principale d'anglais, c'est soit le français, soit l'espagnol. Pour les étudiants du programme international qui sont dans une classe principale d'espagnol, cette langue est l'anglais. En complément du programme académique, des matières auxiliaires telles que l'art, la musique et l'éducation physique sont proposées chaque semaine et, le cas échéant, dispensées dans la L2 choisie par l'élève.

### **RAPPORTS SUR LES PROGRÈS (Bulletins et conférences)**

L'évaluation de l'apprentissage est un processus continu qui implique de multiples instruments et points de contrôle formels et informels pour fournir un compte rendu solide des progrès et de la croissance des élèves. Les élèves de l'école primaire sont engagés dans une évaluation continue tout au long de l'année et des informations en temps réel sont également disponibles via le système de gestion de l'apprentissage de l'école, Schoology.

L'école primaire fonctionne selon un système semestriel et, à ce titre, fournit deux bulletins scolaires officiels de fin de trimestre et deux réunions parents/enseignants au milieu du semestre pour surveiller et rendre compte des progrès des élèves. Les conférences offrent la possibilité de partager des informations détaillées et un espace de dialogue ouvert avec les parents pour une célébration importante des réussites ainsi que pour cibler les domaines de croissance continue. Les bulletins scolaires agissent comme un instrument sommatif pour évaluer les étudiants dans les domaines clés du programme académique et contiennent également des commentaires détaillés des enseignants sur le rendement des étudiants.

Les détails complets des conférences et des bulletins sont régulièrement communiqués par e-mail et dans les notes d'Awty tout au long de l'année scolaire.

### **ÉVALUATIONS EXTERNES**

L'école primaire utilise plusieurs évaluations externes pour comparer les performances des élèves. Les informations sur les dates d'administration des tests et le partage des résultats avec les parents sont communiquées chaque année par e-mail et/ou les Notes d'Awty.

- **PROGRAMME DE TESTS COMPLETS DU BUREAU DES DOSSIERS ÉDUCATIFS (ERB-CTP5)**

Le programme de tests complets, ou CTP5, est une série d'évaluations rigoureusement conçues pour aider les éducateurs à collecter des données éducatives critiques sur la réussite. Il s'agit à la fois d'un test de raisonnement et de réussite conçu par l'Educational Records Bureau (ERB) pour mesurer ce que l'élève a appris dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Le CTP5 n'est pas un test unique, mais une série composée de tests à choix multiples et de questions ouvertes administrés à chaque classe d'étudiants pendant quelques jours, généralement en février de chaque année. À Awty, le CTP5 est décerné chaque année aux élèves de la 3e à la 5e année du programme international.

- **TEST DE COMPÉTENCE EN LANGUE SECONDE AVANT STAMP**

Tous les ans, tous les étudiants de la 2e/CE1 à la 5e/CM2 passent l'évaluation STAMP (Mesure des compétences basée sur des normes) du Centre d'études appliquées en langues secondes (CASLS) de

l'Université de l'Oregon. Cet instrument externe nous permet de comparer les compétences des élèves dans la langue L2 de leur choix et d'aider à déterminer les domaines de force et de croissance.

## **DEVOIRS**

Les devoirs permettent aux élèves de mettre en pratique leurs compétences et de revoir les idées qu'ils ont apprises en classe. Cela contribue également à favoriser des habitudes de travail indépendantes.

Tous les étudiants doivent tenir un registre précis de leurs devoirs et des dates d'échéance. Nous demandons aux parents de soutenir la réussite scolaire de leur élève en respectant le délai recommandé pour tous les devoirs, ce qui permet aux enseignants de juger de la capacité d'un élève. De plus, si un élève consacre régulièrement plus de temps que le temps recommandé aux devoirs, l'enseignant doit être contacté.

Heures recommandées pour les devoirs :

- PK3/PS : K/GS : Pas de devoirs
- 1st/CP : 2nd/CE1 : 15-30 minutes par soir
- 3rd/CE2 : 45 minutes par soir
- 4th/CM1 - 5th/CM2 : 1h15 par soir

Les enseignants coordonnent les devoirs afin qu'aucun élève n'ait plus de deux tests ou devoirs majeurs à remettre un jour donné. Les enseignants demandent aux élèves d'écrire les devoirs et les devoirs dans l'agenda et de les publier dans le système de gestion de l'apprentissage de l'école. Chaque jour, les enseignants titulaires donnent aux élèves le temps de préparer leurs sacs à dos et d'inclure le matériel nécessaire aux devoirs.

## **DEMANDES DE TRANSFERT DE PROGRAMME**

L'école internationale Awty tire son caractère unique de l'interaction entre deux programmes d'études, le programme français accrédité, qui aboutit au baccalauréat français, et le programme international, qui aboutit au diplôme du baccalauréat international. De plus, les élèves Awty de l'école primaire sélectionnent une filière linguistique d'immersion (français, anglais ou espagnol). Comprenant que les objectifs linguistiques à long terme peuvent changer pour les familles, il est possible pour les parents de demander un transfert de programme (ou de langue d'enseignement primaire) pour l'année scolaire suivante. Pour ce faire, veuillez consulter la politique de transfert de programme.

## **AFFECTATIONS DE CLASSE PRINCIPALE**

L'école internationale Awty s'efforce de maintenir des salles de classe bien équilibrées qui offrent un large éventail de capacités et de personnalités aux élèves ainsi qu'un équilibre entre les sexes. Nous nous engageons à promouvoir la vie en communauté et croyons fermement que l'exposition à différents pairs est essentielle à cet effort. La formation de nouvelles classes chaque année est un processus complexe et soigneusement géré mené par les enseignants et l'administration et implique de nombreux critères. En conséquence, l'école ne peut pas accepter les demandes des parents pour le placement de leurs enfants avec des élèves ou des enseignants spécifiques. Le seul cas où une exception à cette règle PEUT être envisagée est pour les familles rencontrant l'une des situations suivantes :

- Héritage : Si un parent a eu une expérience directe avec son enfant ou un autre frère ou sœur dans la classe d'un enseignant particulier, le parent peut demander à ne PAS être placé avec ce même enseignant.
- Frères et sœurs dans la même classe : Généralement, les frères et sœurs sont placés dans des salles de classe séparées ; cependant, les parents peuvent demander le contraire et l'équipe de soutien aux élèves évaluera la pétition.
- Problème de relation sociale documenté : s'il y a eu un schéma d'interactions défavorables avec un autre camarade de classe, ET que ces préoccupations ont été enregistrées au cours de l'année scolaire auprès de l'administration, un parent peut demander que son enfant ne soit pas placé avec ce camarade de classe en particulier. Veuillez noter : les demandes liées à des perceptions ou à des oui-dire ne seront pas prises en compte. De même, nous ne pouvons pas proposer de séparer un enfant de plusieurs camarades de classe.

**Soumettre une considération de placement** : si les critères ci-dessus sont remplis, les parents peuvent déposer un maximum d'une « considération de placement » par an. Cette demande doit être envoyée par e-mail au chef de division dans laquelle le parent expose logiquement et pédagogiquement la ou les raisons, ainsi que tout historique pertinent et / ou incident documenté, pour la prise en compte du placement. Bien que nous ne puissions pas garantir que toutes les demandes seront acceptées, l'équipe administrative fera tout son possible pour honorer les demandes reçues **par écrit avant la date limite établie** (communiquée chaque année dans les Notes d'Awty). Passé ce stade, il est très peu probable que nous puissions prendre en compte des demandes supplémentaires.

### **ÉQUIPE DE SOUTIEN AUX ELEVES**

Les parents qui s'inquiètent de la réussite scolaire, du comportement, du bien-être médical ou social/émotionnel de leur enfant doivent d'abord discuter de leurs préoccupations avec les enseignants de la classe. Les enseignants et les parents qui travaillent ensemble peuvent souvent répondre efficacement aux préoccupations.

Les conseillers scolaires sont disponibles pour consultation, ainsi que les infirmières scolaires, le directeur de l'école, les directeurs et directeurs adjoints de l'école primaire. Lorsqu'un enseignant ou un parent s'inquiète de la réussite scolaire, du comportement ou du bien-être social/émotionnel d'un élève nécessitant un soutien supplémentaire, l'un ou l'autre peut demander l'aide de ces professionnels.

### **COLLATIONS ET DÉJEUNER**

Sage Dining Services fournit des collations et des déjeuners quotidiens nutritifs à tous les élèves de l'école primaire. Le déjeuner chaud comprend une entrée, un accompagnement et des plats de légumes frais. Des options pour répondre à des besoins diététiques distincts (végétarien, sans gluten, etc.) sont également disponibles (veuillez contacter Henry Bautista chez Sage Dining dans ce cas). Les élèves peuvent demander des portions supplémentaires de plats chauds pour le déjeuner. Ceux du Lower School peuvent également choisir des options supplémentaires telles que des sandwichs, des salades et des fruits frais, de la charcuterie et du bar à salade, le cas échéant.

### **APPORTER DES COLLATIONS ET UN DÉJEUNER DE LA MAISON**

Les étudiants peuvent choisir d'apporter leur propre collation ou déjeuner de la maison; cependant, il doit être conforme aux attentes en matière de sécurité et de nutrition à l'école. Veuillez ne pas apporter de collations sucrées ou de la "junk food" et jamais d'articles contenant des noix.

### **CONSEILS POUR LA BOUTEILLE D'EAU**

Tous les élèves d'ELC doivent apporter une bouteille d'eau réutilisable et rechargeable à l'école tous les jours. Il existe de nombreux choix de bouteilles d'eau, mais nous avons trouvé quelques éléments qui facilitent l'utilisation quotidienne des bouteilles d'eau pour nos plus jeunes apprenants. Les parents fourniront la bouteille d'eau et devront s'assurer que votre enfant l'a le premier jour d'école.

#### **Lignes directrices utiles pour la sélection de bouteilles d'eau**

- Capacité de 12 à 14 oz, il est donc facile à boire pour nos plus jeunes apprenants. Les bouteilles d'eau plus grandes que cela ont tendance à être trop lourdes.
- Fabriqué en plastique
- Doit inclure une poignée pour pouvoir l'accrocher au sac/sac à dos vert avec un mousqueton. L'école fournira le mousqueton.
- Écrivez le prénom et le nom de votre enfant à l'aide d'un marqueur ou d'un autocollant sur la bouteille
- Étanches

Les parents peuvent choisir n'importe quelle bouteille d'eau qui répond à ces paramètres. Voici un exemple de bouteille d'eau que nous recommandons.

### **FÊTES D'ANNIVERSAIRES ET CÉLÉBRATIONS**

Les invitations aux fêtes d'anniversaire ne peuvent être faites à l'école ni distribuées en classe à moins que la

classe toute entière soit invitée. Un bon moyen d'inclure toute la classe à la célébration est de fournir un goûter à l'heure de la collation. Veuillez coordonner les célébrations d'anniversaire en classe avec l'enseignant et faire preuve de considération des demandes faites par l'enseignant pour répondre à ses besoins ou aux besoins des élèves (par exemple, de ne pas apporter des goûters salissants ou les aliments pouvant provoquer les réactions allergiques sévères). Fleurs, ballons et cadeaux ne sont pas permis.

## **AWTY PLUS**

L'École propose un programme de garderie périscolaire, Awty Plus, moyennant un coût supplémentaire par enfant. Les tarifs actuels du programme Awty Plus peuvent être obtenus auprès de [Lara Afifi](#), directrice d'Awty Plus, au 713-328-5840. Immédiatement après l'école, la cour de récréation de l'école primaire est réservée aux programmes Awty Plus. Veuillez contacter [Lara Afifi](#), directrice d'Awty Plus, ou [Demario Pate](#), directeur adjoint, au 713-328-5840 pour plus d'informations.

## **SORTIES SCOLAIRES**

Les détails concernant les sorties scolaires sont communiqués aux parents via les Notes d'Awty. Pour participer à une sortie scolaire, les élèves doivent disposer d'un formulaire d'autorisation rempli. Il est demandé aux élèves de CE1 au CM2 de porter leur uniforme pour toutes les sorties scolaires, sauf indication contraire dans les détails de la sortie. L'absence de retour d'un formulaire d'autorisation signé avant la date limite ou le non-respect des exigences vestimentaires peut aboutir à ce qu'un élève soit empêché de participer.

Les règles et la discipline de l'École s'appliquent à toutes les sorties scolaires. Si un élève se comporte mal pendant une sortie scolaire, il peut être renvoyé chez lui ou il peut être demandé à un parent ou tuteur de venir le chercher ou de prendre des dispositions pour le transport. Un mauvais comportement lors d'une sortie scolaire peut résulter dans l'interdiction de la participation de l'élève à des sorties scolaires ultérieures, à la seule discrétion de l'École.

Les parents sont souvent invités à accompagner des sorties scolaires et les détails concernant ces possibilités seront communiqués dans les Notes d'Awty. Toutefois, veuillez noter que tous les accompagnateurs doivent figurer sur la liste des bénévoles agréés d'Awty.

## **INFIRMERIE**

L'infirmerie fait appel à des poupées ou à des images de poupées pour demander aux élèves plus jeunes de désigner les zones de gêne. L'infirmerie s'appuie sur les déclarations de gêne de l'élève et sur les informations fournies par le personnel pour évaluer et traiter des blessures ou une maladie. Les enseignants de l'ELC sont autorisés à nettoyer et mettre un pansement sur de petites écorchures. Une étiquette « boo-boo » sera placée dans le cahier de votre enfant pour indiquer que cela a été fait.

Dans le cas d'une maladie ou d'une blessure, les élèves de PS, MS et GS sont accompagnés à l'infirmerie par un enseignant ou un adulte, et ils reviennent en classe accompagnés d'un adulte ou de l'infirmière. Les élèves en CP se rendent à l'infirmerie avec un camarade de classe. Les élèves en CE1, CE2, CM1 et CM2 peuvent, à la discrétion de l'enseignant, se rendre à l'infirmerie sans être accompagnés d'un camarade ou d'un adulte. Dans le cas d'une maladie ou d'une blessure nécessitant de quitter l'école, les élèves doivent rester à l'infirmerie pour être récupérés par un parent ou tuteur.

Les parents seront appelés si un élève a de la fièvre, est gravement blessé ou a une marque ou une contusion de grande taille ou grave, est blessé dans un incident qui nécessite une mesure disciplinaire ou reçoit du Tylenol ou de l'Advil. Sinon, pour les incidents mineurs, les parents sont informés des visites à l'infirmerie grâce à une étiquette « I Visited My School Nurse Today » (je suis allé à l'infirmerie aujourd'hui) dans le cahier de l'élève. L'étiquette mentionne les informations permettant de contacter l'infirmière en dehors des heures d'ouverture. Les parents sont invités à appeler l'infirmerie directement s'ils ont des questions concernant une visite à l'infirmerie. Le numéro de téléphone direct de l'infirmerie de l'école élémentaire est le 713-328-5808 et 5839. Le numéro de téléphone direct de l'infirmerie à l'ELC est le 713-328-5896.

## **CONSÉQUENCES DISCIPLINAIRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Nous comprenons que les élèves feront des erreurs et que cela fait partie du processus éducatif, c'est pourquoi il est important d'établir des procédures et des conséquences claires afin que nous puissions répondre de manière cohérente à ces situations. La gestion des incidents disciplinaires se déroulera de la manière suivante :

- Lorsqu'un rapport disciplinaire est reçu (verbal ou écrit), une enquête aura lieu par les autorités scolaires dans laquelle les versions de toutes les parties concernées (directement ou indirectement impliquées) seront entendues.
- Le type d'infraction sera classifié et les conséquences appropriées seront appliquées comme détaillé dans ce manuel.
- L'incident sera documenté et les conclusions et conséquences seront communiquées aux parties concernées.

## **RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Les règles de base de l'école primaire sont les suivantes :

1. Respectez-vous, les autres et notre école.
2. Respectez l'environnement d'apprentissage.
3. Respecter les règles et les plans de sécurité.
4. Respecter et prendre soin du matériel et de l'équipement.

L'objectif principal de la discipline à l'école primaire est de fournir et de maintenir un environnement sûr et équitable qui favorise l'apprentissage et la croissance personnelle positive. Les mesures disciplinaires visent à aider chaque élève à développer la maîtrise de soi ainsi que la responsabilité sociale et l'acceptation des conséquences appropriées de ses actes. Nous apprécions les familles comme faisant partie de l'équipe, car nous guidons les enfants à se comporter avec respect.

Chaque enseignant affichera ses règles de conduite individuelles en classe et restera responsable de l'enseignement de ces règles aux enfants tout au long de l'année scolaire. Les règles de la salle à manger de l'école primaire sont affichées dans la cafétéria et près des terrains de jeux.

## **CONSÉQUENCES DISCIPLINAIRES**

Le mauvais comportement d'un élève peut avoir diverses conséquences disciplinaires, à la seule discrétion de l'École, selon la gravité de l'infraction. Les points suivants sont destinés à servir de guide pour les conséquences disciplinaires mais peuvent ne pas inclure toutes les possibilités. Les parents recevront une notification de conséquences disciplinaires graves et il est attendu d'eux qu'ils coopèrent avec les actions entreprises par l'École.

Retenue : Les élèves peuvent être consignés en retenue pendant le déjeuner pour diverses infractions de niveau 1 et de niveau 2 ou pour des infractions concernant l'uniforme.

Exclusion : Les élèves peuvent être exclus des cours, soit à l'École soit à domicile, selon la décision disciplinaire. Ces décisions sont prises par l'administration et peuvent inclure les considérations de l'audition d'un Conseil de discipline. L'exclusion de l'École ne dispense pas un élève de ses obligations scolaires et tous les devoirs manqués doivent être rendus.

Renvoi : Dans le cas d'infractions graves aux règles, l'administration peut choisir de renvoyer un élève de l'École. Cette décision peut être recommandée par un Conseil de discipline, et chaque cas est soumis à la décision finale du directeur de l'École. Les élèves renvoyés ne sont pas autorisés à participer à des manifestations d'Awty ni à venir à l'École sans l'autorisation préalable de l'administration.

Période d'essai scolaire pour les élèves de CM2 : Après une vérification à la fin de chaque trimestre, les élèves de CM2 peuvent être placés à l'essai pour le trimestre suivant du fait de mauvais résultats scolaires. Être placé à l'essai indique que le statut scolaire d'un élève est inférieur au niveau acceptable et doit être amélioré. Si un élève est placé à l'essai, ses parents reçoivent un courrier de notification.

Lorsqu'un élève de CM2 est placé à l'essai, on attend de lui qu'il apporte les améliorations nécessaires au trimestre suivant. À la fin de chaque année scolaire, l'École décide si l'élève est autorisé à passer en 6<sup>e</sup>. Les

élèves ne sont généralement pas autorisés à être à l'essai pendant plus de deux trimestres successifs.

Les élèves à l'essai ne recevront pas de dossier de réinscription. Leur place sera soumise à une décision du conseil de classe de juin. Les parents seront informés immédiatement après ce conseil si leur enfant est autorisé à revenir à l'École.

Les conséquences suivantes sont échelonnées pour réagir de façon progressive aux mauvais comportements d'un élève :

<b>Conséquence :</b>	<b>Niveau I</b>	<b>Niveau II</b>	<b>Niveau III</b>
Rappel des attentes	x		
Réprimande orale de l'enseignant	x		
Séparation du groupe, mais <i>au sein</i> de la classe – par ex., déplacement de la table, temps mort	x		
Excuses verbales	x		
Lettre d'excuses	x		
Réunion élève/enseignant et/ou élève/administrateur	x	x	
Rédaction de type « Arrêt – Réflexion » permettant de réfléchir à la raison pour laquelle l'acte était mal et de préparer un plan pour que l'enfant résolve ce problème	x	x	
Privation d'une partie de la récréation	x	x	
Formulaire de mesure de discipline		x	
Réunion parent/enseignant		x	

Recommandation pour l'observation de la classe par le conseiller scolaire		x	
Plan/contrat de comportement		x	
Refus d'utilisation du service de bus scolaire, le cas échéant		x	
Retenue programmée		x	
Perte des privilèges pour le prochain événement de l'École		x	x
Communication du rappel du jour aux parents			x
Exclusion avec présence à l'École			x

Réunion sur la responsabilité avec les parents, l'élève, l'administration et le conseiller scolaire pour les récidivistes ; la présence des parents à cette réunion est exigée pour aborder le comportement inadapté de l'élève et élaborer un projet afin qu'il change de comportement à l'école et à la maison.			x
Suspension hors de l'école			x
Renvoi de l'école			x

Pour gérer les comportements indésirables et difficiles, les enseignants ont défini trois niveaux progressifs de problèmes de comportement et les ont associés à une série de mesures ou conséquences disciplinaires.

#### Niveau I : Nuisances

Le niveau I est axé sur le rappel à l'ordre et la prévention. Il s'agit de comportements qui ne sont généralement pas adaptés au lieu et à l'heure concernés et qui auraient dû être maîtrisés par l'élève lui-même.

Pour les comportements de niveau I, les parents n'ont pas besoin d'être avertis sauf si le problème devient récurrent ou habituel. Un signalement sur le carnet est suffisant, sauf si un entretien avec les parents ou l'enseignant s'avère nécessaire pour discuter des comportements auxquels l'élève a du mal à se plier.

#### Niveau II : Comportements nuisibles vis-à-vis d'autres personnes ou d'éléments matériels

Le niveau II est réservé aux infractions plus graves, notamment le harcèlement, les morsures (sans aller jusqu'au sang) et une mauvaise sportivité. Ces comportements entraînent des perturbations majeures pour la classe avec un impact sur les droits des autres élèves et des enseignants à apprendre et à enseigner. Un élève qui est envoyé chez le directeur a généralement du mal à faire des choix qui correspondent à nos attentes en matière de comportement.

Tous les comportements répréhensibles de niveau II doivent faire l'objet d'une enquête approfondie avant d'être signalés à l'administration. Une réflexion ou un conseil sur le comportement, d'un administrateur supérieur de l'école primaire, est parfois suffisant pour faire cesser le problème. Les décisions concernant toutes les conséquences de niveau II sont prises par un administrateur supérieur de l'école primaire. La fiche de signalement est signée par l'administrateur et jointe au cahier de l'élève pour avertir les parents. Une relation de suivi par téléphone ou e-mail s'effectue dans les vingt-quatre heures, si nécessaire.

#### Niveau III : Comportement perturbateur ou dangereux pour l'élève et/ou pour le reste de l'École

Le niveau III est réservé aux perturbations graves ou au danger pour l'environnement d'apprentissage et/ou au danger affectif ou physique pour les autres (avec ou sans intention de faire mal), notamment ce qui concerne les insultes ethniques, les ustensiles utilisés comme armes, la récurrence de morsures ou des morsures allant jusqu'au sang.

Le rétablissement du comportement commence avec un formulaire de signalement de comportement et une communication directe au parent/tuteur. Pour tous les comportements de niveau III, le renvoi de l'élève chez ses parents pour le reste de la journée est obligatoire. Un parent ou un tuteur est appelé pour venir chercher l'enfant immédiatement.

Avant que d'autres conséquences ne soient imposées, une conférence de responsabilité et/ou un comité de discipline est convoqué dès que possible pour discuter des réparations ; les participants comprennent les administrateurs, le conseiller scolaire, les enseignants, les parents ou les tuteurs ; l'étudiant peut être inclus dans le résumé de la conférence. Pour les infractions majeures, l'élève peut être retiré de la classe jusqu'à la tenue de cette conférence. L'objectif de cette conférence est de préparer la poursuite de l'inscription de l'élève ou la séparation nécessaire de l'école par suspension ou expulsion. La sécurité des autres est primordiale; toute décision prise par l'école envers l'élève garantira que son comportement gravement offensant ou



dangereux est secondaire par rapport aux droits et à la sécurité d'autrui. Toutes les mesures disciplinaires sont à la seule discrétion de l'école et le directeur de l'école a l'autorité finale.

Comité de discipline : bien que rarement convoqué pour les élèves en dessous de la 6e / 6ème, si nécessaire, le comité de discipline utilise les procédures suivantes pour prendre des décisions dans les cas graves :

L'administration informe les parents du problème et que le comité de discipline se réunira;

Le comité rencontre l'étudiant et toute autre personne qui pourrait avoir des informations concernant l'incident allégué ;

Le Comité peut demander à l'élève et/ou à d'autres de quitter la réunion une fois qu'ils ont été entièrement entendus. Les parents ou tuteurs ne peuvent pas assister à la réunion ;

Les délibérations du Comité sont confidentielles ;

Les délibérations et les recommandations du comité sont communiquées au chef de division qui consulte le chef d'établissement ;

Le chef de division informe les parents de la mesure disciplinaire ;

Dans des circonstances extraordinaires, telles que l'expulsion, le chef de division et le directeur de l'école peuvent communiquer ensemble avec les parents.